

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	5 568 000 \$
Virements réglementaires et autres	(2 014 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	— \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	— \$
Ristournes aux membres	(715 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(100 000) \$
Récupération d'impôts	190 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	525 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	100 000 \$
Alimentation RRE	(1 098 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 456 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES ²

717 827 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU ²

100 000 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	87 082 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	102 315 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	61 524 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	200 054 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	98 769 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	168 083 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	